

BUDGET PRINCIPAL :
COMPTE DE GESTION, COMPTE ADMINISTRATIF
ET AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Vous trouverez ci-après le rapport relatif au compte administratif, conforme au compte de gestion, et à l'affectation des résultats du budget principal du Département pour 2023.

RÉSUMÉ

Il s'agit d'examiner la réalisation du budget principal 2023 du Département :

- L'identité entre le compte de gestion et le compte administratif ;
- Le compte administratif qui retrace l'exécution :
 - Des recettes totales pour 499 959 554 € ;
 - Des dépenses totales pour 458 166 614 € ;
- L'affectation du résultat cumulé, excédentaire de 41 792 940 €, à l'exercice suivant.

L'année 2023 a été marquée par une continuité dans la reprise d'activité économique.

Dans ce cadre, le Département a joué un rôle majeur en réalisant un volume record d'investissements (68,8 M€), qui a soutenu d'autant l'activité sur le territoire.

PLAN

I. IDENTITÉ DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF

II. COMPTE ADMINISTRATIF

II.1. Evolution du budget

II.2. Analyse de l'exercice

III. RÉSULTATS

III.1. Arrêt des résultats

III.2. Affectation des résultats à l'exercice suivant

**

I. IDENTITÉ DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF

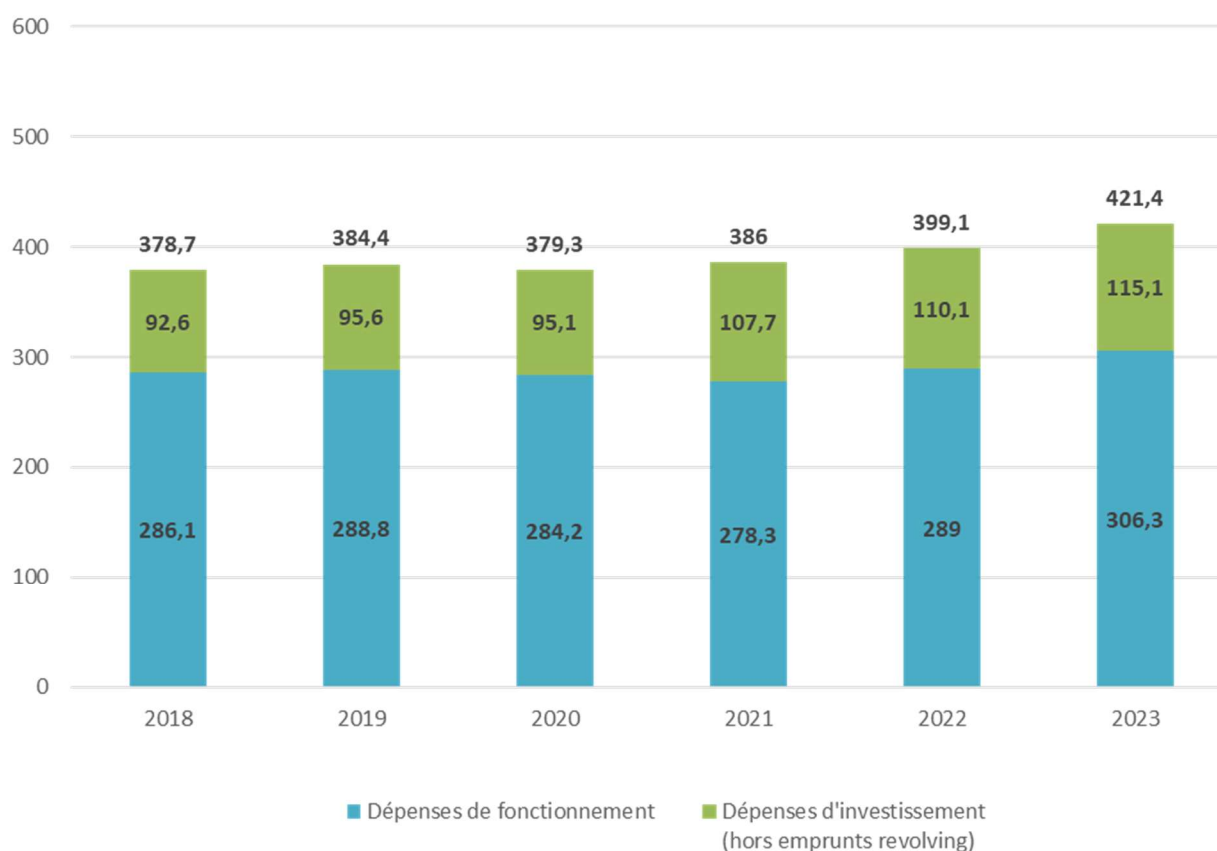
L'exécution des dépenses et des recettes réalisées par Madame le Payeur départemental et Monsieur le Président du Conseil Départemental est retracée respectivement dans le compte de gestion et le compte administratif.

Les écritures du compte de gestion et du compte administratif sont identiques.

II. COMPTE ADMINISTRATIF

II.1. Evolution du budget du Département

Dépenses réelles



En valeur absolue, les dépenses réelles, par rapport à 2022, ont augmenté de 17,3 M€ en fonctionnement et augmenté de 5 M€ en investissement.

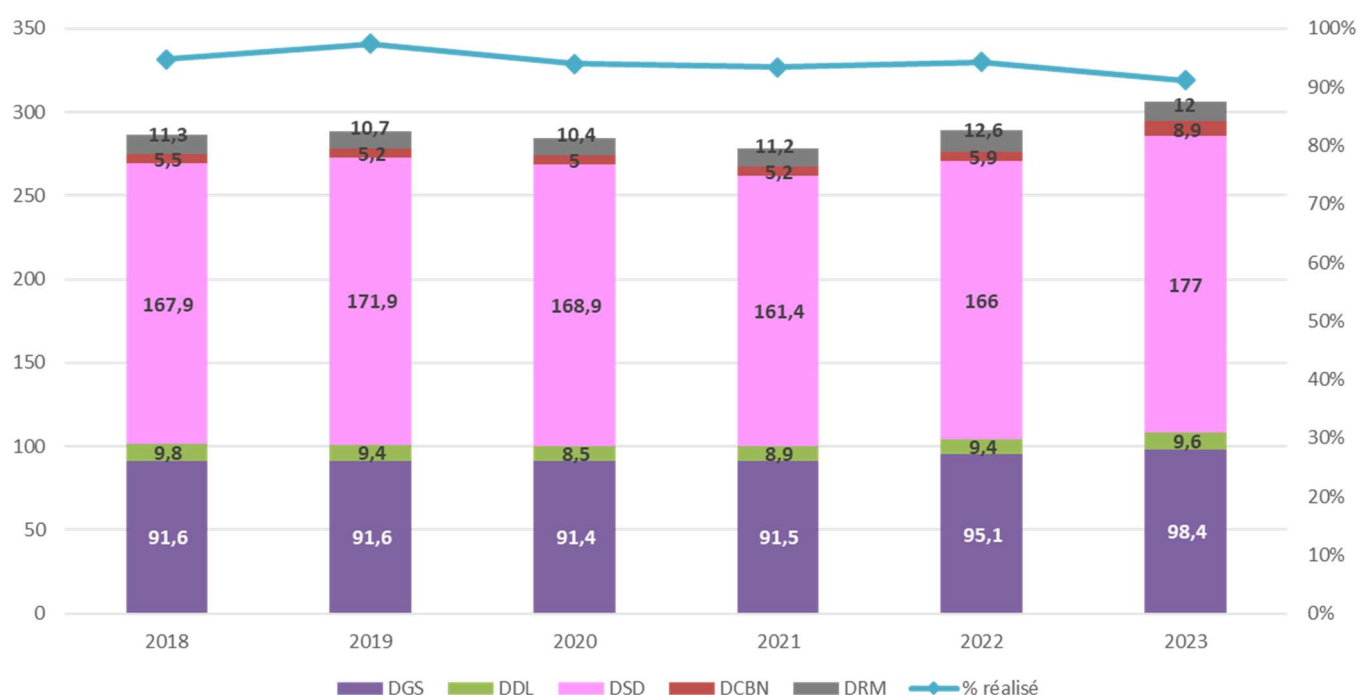
Les 17,3 M€ supplémentaires réalisées en fonctionnement résultent principalement de la répercussion, en année pleine, des nouvelles dépenses décidées au niveau national dès 2022 (augmentation du point d'indice dans la rémunération des fonctionnaires, Ségur de la santé pour les revalorisations salariales dans les services d'accompagnement et d'aide à domicile, dans les structures sociales et médico-sociales...) et de l'augmentation des dépenses d'énergie (gaz, électricité, carburant).

En investissement, ces dépenses supplémentaires sont le reflet de la volonté du Département de soutenir l'activité du territoire, et de la progression de notre capacité d'exécution.

Dépenses réelles de fonctionnement

En fonctionnement, le taux de réalisation global pour 2023 se situe à 91 %, soit en-dessous de l'exercice précédent (94%).

Les 91% d'exécution sont calculés par rapport au budget total (BT), c'est-à-dire le budget primitif (BP), actualisé par les décisions modificatives (DM).



La hausse de 17,3 M€ de CA 2022 à CA 2023 se décompose ainsi :

- -0,6 M€ DRM
- +3 M€ DCBN
- +11,4 M€ DSD
- +0,2 M€ DDL
- +3,3 M€ DGS

Les dépenses liées aux politiques sociales restent les plus importantes avec 177 M€. Leur augmentation de 11,4 M€ par rapport à 2022 s'explique principalement par :

- L'augmentation des allocations individuelles de solidarité (AIS) +7,5 M€, et plus particulièrement par l'APA (+10% soit +4,6 M€)
- L'augmentation des dépenses d'hébergement +3,6 M€, et plus particulièrement celles de l'ASE (+10% soit +2,8 M€)

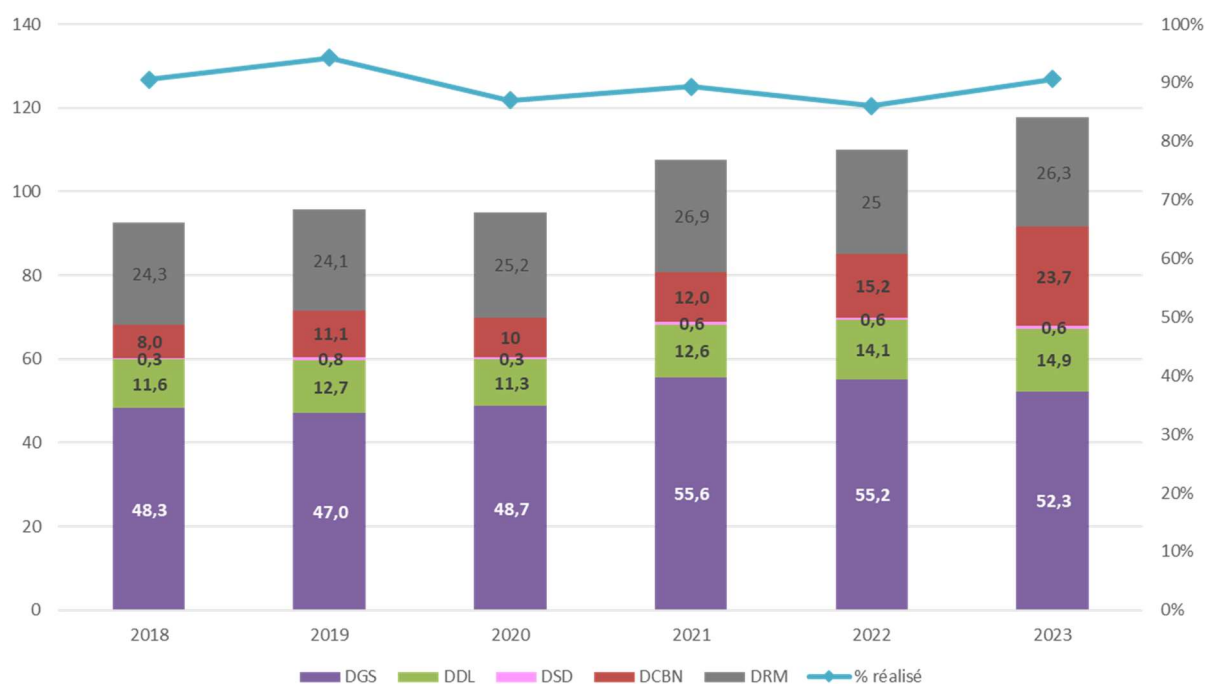
Sur la DCBN, les dépenses supplémentaires sont essentiellement dues à la hausse du coût de l'énergie.

Puis viennent les dépenses de la DGS avec 98,4 M€, dont 72,7 M€ pour la DRH.

Seule la DRM affiche en dépenses une baisse de 0,6 M€, majoritairement due à une surestimation des coûts de révision sur l'ensemble des marchés en cours.

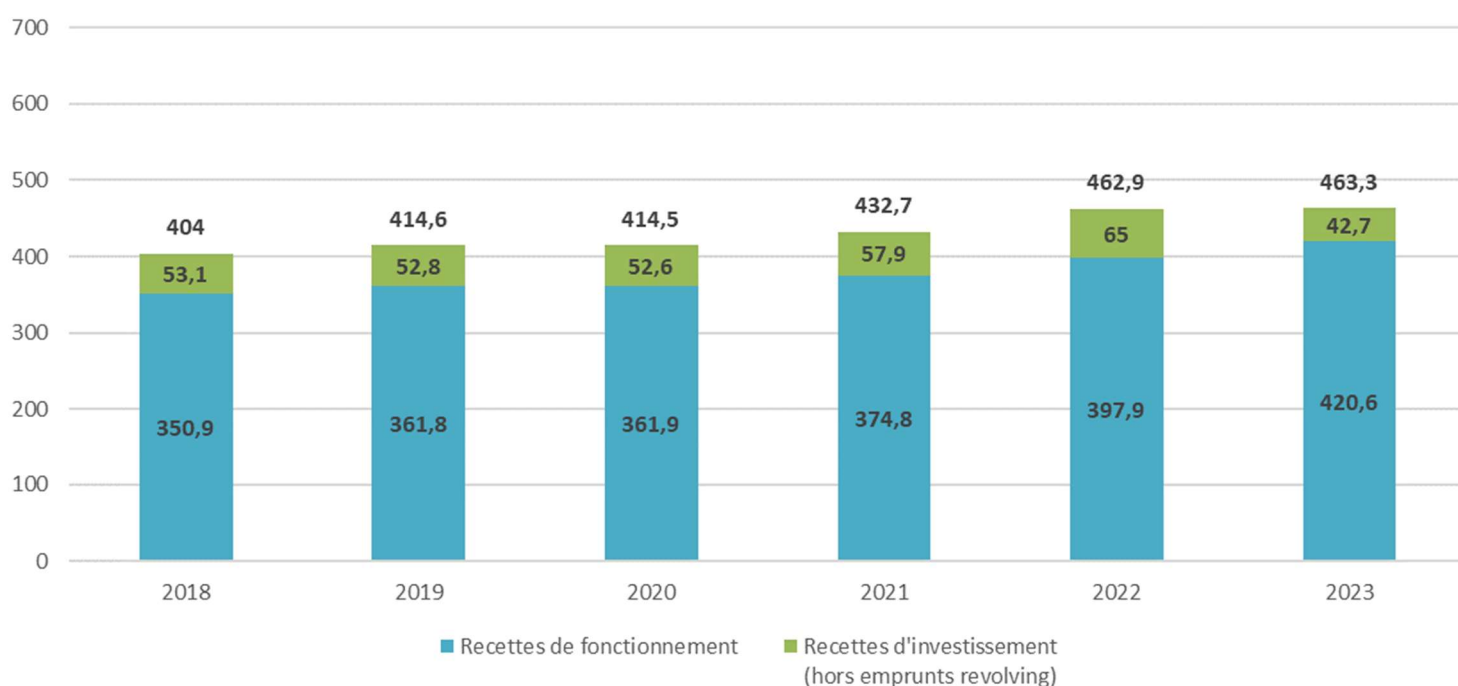
Dépenses réelles d'investissement

Le taux global de réalisation des dépenses réelles d'investissement 2023 s'élève à 90,4%. La réalisation progresse en volume puisqu'elle passe de 110,1 M€ à 115,1 M€ (+5 M€). Parmi ces investissements, on distingue notamment l'exécution d'un très important volume d'investissements réalisés (68,8 M€) au titre du plan pluriannuel d'investissement (PPI).



En dehors de 2014 qui était une année exceptionnelle (année post-crues), l'année 2023 est la meilleure année en terme de réalisation d'investissement avec près de 69 M€.

Recettes réelles



L'augmentation des recettes réelles de fonctionnement est de 22,7 M€ entre 2022 et 2023. Déduction faite de l'excédent de fonctionnement reporté des années passées, cette augmentation sur l'exercice 2023 est de 5,8 M€. Elle s'explique principalement par les variations suivantes :

- Une baisse conséquente du produit de droits de mutation à titre onéreux (-6,4 M€) qui est absorbée par les augmentations de recettes qui suivent ;
- Une hausse du produit de fraction de TVA de 2,3 M€ (86,7 M€ en 2023, contre 84,4 M€ en 2022) ;
- Une hausse des recettes liées à la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) de 3,4 M€ (56,2 en 2023, contre 52,6 M€ en 2022) ;
- Une hausse de la CVAE de +1M€ (fraction TVA et péréquation) ;
- Une hausse de la péréquation DMTO de 0,7 M€ ;
- Une hausse de la taxe sur la consommation d'électricité de 0,3 M€ ;
- Une hausse de la taxe de séjour de 0,3 M€ ;
- Une hausse de la taxe d'aménagement de 0,2 M€ ;
- Une hausse de recettes de la DSD de +3,1M€
- Une hausse de recettes à la DDL de 0,8 M€

En investissement, déduction faite du financement du solde d'investissement reporté, les recettes réelles d'investissement baissent de façon importante : effectivement, en 2023, compte tenu de l'augmentation des taux d'intérêts et de notre trésorerie importante, nous avons pu éviter d'emprunter, alors qu'en 2022 l'emprunt a été de 18 M€.

II.2. Analyse de l'exercice 2023

Réalisation des dépenses réelles de fonctionnement par DGA

	Budget Total (M€)	Réalisé (M€)	%
DGS	122,5	98,4	80,3%
DDL	10,0	9,6	96,0%
DSD	180,1	177,4	98,5%
DCBN	9,9	8,9	89,9%
DRM	13,4	12,0	89,6%
Total	335,9	306,3	91,2%

Réalisation des dépenses réelles d'investissement par DGA
(hors emprunts revolving)

	Budget Total (M€)	Réalisé (M€)	%
DGS	54,8	49,6	90,5%
DDL	17,6	14,9	84,7%
DSD	0,7	0,6	85,7%
DCBN	26,5	23,7	89,4%
DRM	27,8	26,3	94,6%
Total	127,4	115,1	90,3%

La ligne DGS ci-dessus en investissement comprend le résultat reporté des années précédentes pour 29,8 M€.

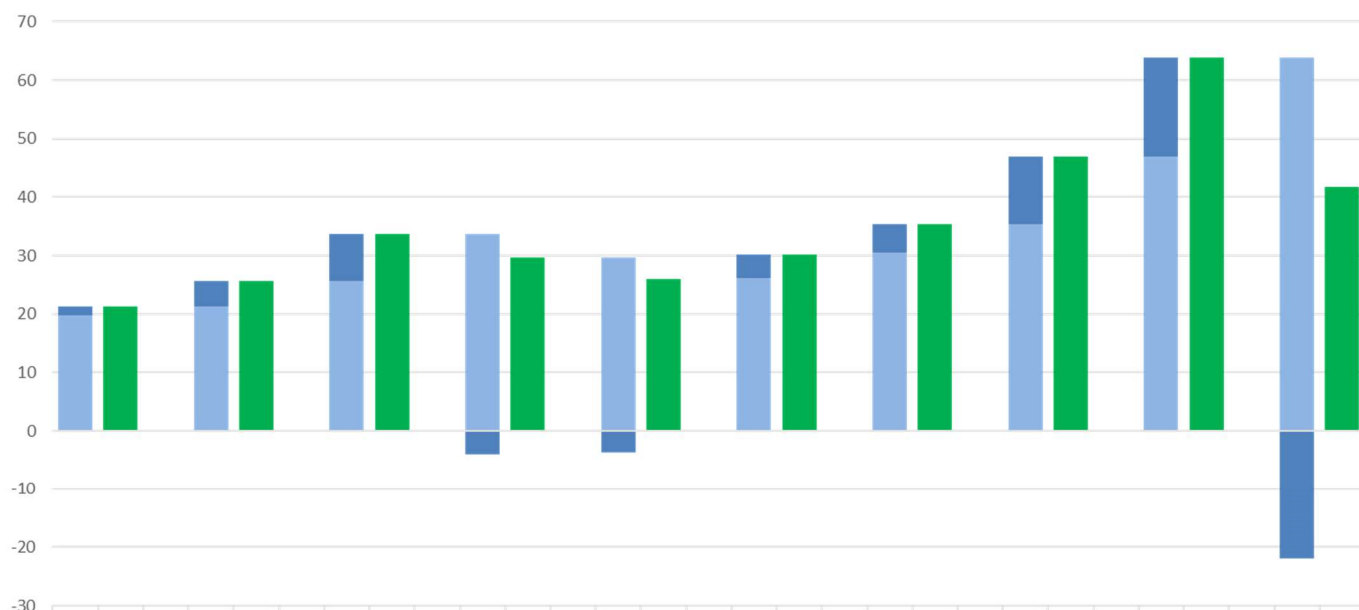
III. RESULTATS DE L'EXERCICE

III.1. Arrêt des résultats

Le résultat global de 2023 est un excédent de 41 792 940 €.

III.1.1. Calcul du résultat en distinguant le résultat antérieur et le résultat de l'exercice

Le graphique ci-dessous (en M€) distingue le résultat reporté d'année en année (principale composante du résultat cumulé), du résultat de l'exercice. En 2023, ce dernier est négatif à hauteur de -22 M€. En y ajoutant le résultat antérieur de 2022 pour 63,8 M€, on obtient le résultat cumulé de 2023 : 41,8 M€, à reporter en 2024.



Le résultat de l'exercice de -22 M€ se décompose par section de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice en fonctionnement : + 33,5 M€
- Résultat de l'exercice en investissement : - 55,5 M€

Il s'explique au regard de certaines dépenses non réalisées :

- 21,4 M€ de dépenses imprévues de fonctionnement et 4,1 M€ de dépenses imprévues d'investissement ;
- 1 M€ de dépenses de fonctionnement à la DRH ;
- 2,7 M€ de dépenses de fonctionnement à la DSD, dont notamment 0,8 M€ d'AIS et 0,7 M€ d'hébergement ;
- 1,3 M€ de dépenses de fonctionnement à la DRM et 1,5 M€ en investissement ;
- 1 M€ de dépenses de fonctionnement à la DCBN et 2,7 M€ en investissement ;
- 2,8 M€ de dépenses d'investissement à la DDL.

Malgré la dynamique moindre de nos recettes les plus volatiles (DMTO et fractions de TVA), les recettes de fonctionnement (hors reprise de résultat) se maintiennent en 2023 à 356,8 M€ (351 M€ en 2022). En investissement (et hors neutralisation du résultat), les recettes réelles

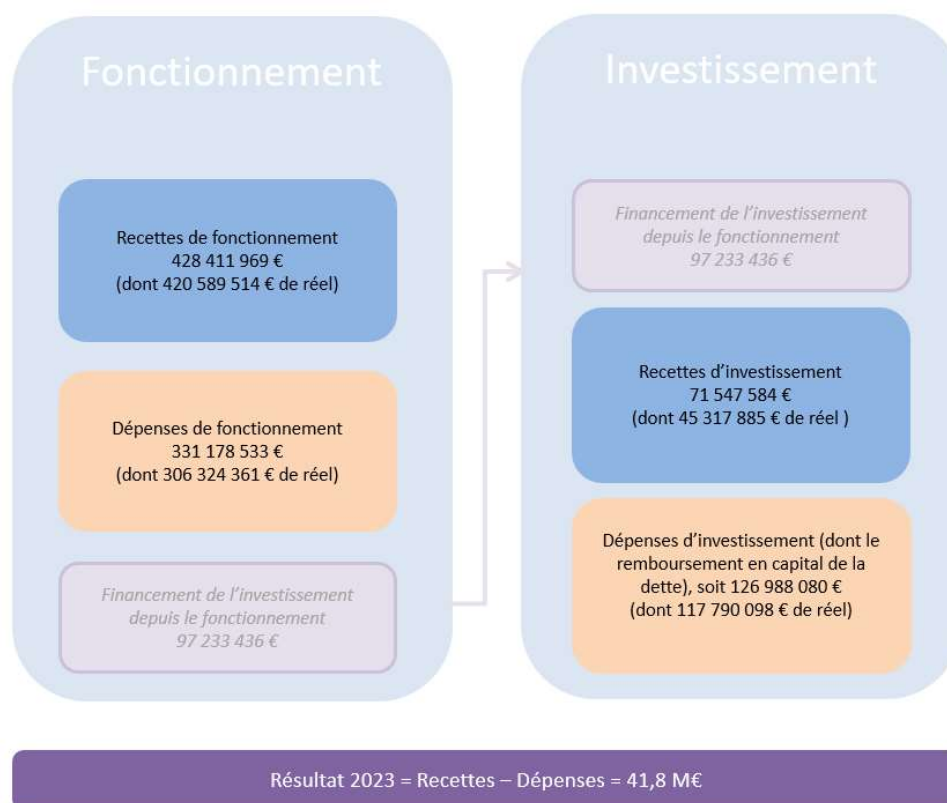
baissent de 18,7 M€, ce qui s'explique principalement par le fait que nous n'ayons pas réalisé d'emprunt en 2023, habituellement compris entre 15 et 18 M€.

III.1.2. Calcul du résultat en comparant la prévision et le réalisé

L'excédent cumulé de fonctionnement issu du budget principal 2023 peut aussi se calculer comme suit, en comparant le compte administratif au budget total.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	-87,3	+9,9
Investissement	-14,3	-69,7
	-101,6	-59,8
	41,8 M€	

III.1.3. Calcul du résultat à partir du réalisé



III.1.3.1. Résultat de fonctionnement

Recettes de l'exercice	364 630 358,16
Excédent reporté	63 781 611,34
Total	428 411 969,50

Dépenses de l'exercice	331 178 533,33
Total	331 178 533,33
Résultat de l'exercice	33 451 824,83
Résultat antérieur	63 781 611,34
Résultat cumulé de fonctionnement	97 233 436,17

III.1.3.2. Résultat d'investissement

Recettes de l'exercice	41 770 558,02
Neutralisation du solde d'investissement reporté	29 777 026,73
Total	71 547 584,75

Dépenses de l'exercice	97 214 919,80
Solde d'investissement reporté	29 773 161,10
Total	126 988 080,90

Résultat de l'exercice	-25 667 335,05
Résultat antérieur	-29 773 161,10
Résultat cumulé d'investissement	-55 440 496,15

Un solde négatif d'investissement ne résulte pas d'une mauvaise prévision ou d'une mauvaise exécution du budget. Il est mécaniquement produit par la nomenclature comptable applicable aux Départements qui prévoit que des crédits d'ordre de fonctionnement financent l'investissement mais interdit de les exécuter. C'est pourquoi généralement, la section d'investissement est équilibrée au budget primitif et en déficit au compte administratif. Cela ne pose pas de problème au global, sur l'ensemble du budget, dès lors, comme c'est le cas ici, que l'excédent de fonctionnement est supérieur au déficit d'investissement.

III.2. Affectation des résultats à l'exercice suivant

Le solde d'investissement reporté est affecté comme suit :

- En dépense, **au compte 001**, le solde d'investissement cumulé lui-même :
55 440 496,15 €
- En recette, **au compte 1068**, la neutralisation du solde d'investissement cumulé :
55 440 496,15 €

Déduction faite du financement du solde d'investissement cumulé, l'excédent de fonctionnement résiduel est affecté en recette, **au compte 002 : 41 792 940,02 €**.

**

Je vous propose de :

- Constater l'identité entre le compte de gestion et le compte administratif ;
- Approuver le compte administratif ;
- Affecter les résultats à l'exercice suivant comme défini ci-dessus.